Les Nouvelles BRÈVES

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE

Samedi 31 mai, la 3ème fête des Évidences a accueilli 1 046 visiteurs, portés par une météo clémente toute la journée. Une belle réussite collective possible grâce aux bénévoles.

Mercredi 18 juin, une cérémonie a eu lieu à Bourghelles, en hommage à l'appel du Général de Gaulle, réunissant les communes de Bachy, Bourghelles et Wannehain.

Vendredi 6 juin, la place et les diverses réalisations de 2025 ont été inaugurées en présence d'officiels, des élus, du CMJ et des habitants, qui ont célébré ce nouveau coeur du village.

Samedi 21 juin, sous un soleil étouffant, le vide-grenier, organisé par les Bois Sans Soif, a rassemblé 200 exposants. De bonnes affaires étaient à faire dans le centre du village.

Samedi 15 juin, la fête de la musique a animé le village avec un groupe de rock "Everwood", un karaoké et le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Dimanche 22 juin, le carnaval a rassemblé de nombreux participants. Les rues du village ont été animées par 4 géants, des majorettes, les chars de Festy Bachy et de l'APE et des poussettes rétros.

Mercredi 25 juin, la sortie à Bellewaerde, offerte par la municipalité aux enfants, a rassemblé 200 Bachynois répartis dans 4 bus, qui ont pu profiter du parc sous un beau soleil d'été.

Samedi 28 juin, le gala de hip-hop de l'association "Danse Bachynoise" a réuni un large public à la salle des fêtes, venu applaudir les chorégraphies dynamiques présentées par les danseurs.

Samedi 28 juin, la fête de l'école s'est déroulée au stade dans une ambiance joyeuse et familiale, l'occasion pour les élèves de présenter à leurs parents danses et chants.

Dimanche 29 juin, la messe en plein air a rassemblé de nombreux fidèles et s'est enrichie d'une procession en l'honneur de Saint Éloi, suivie d'une bénédiction des animaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN

Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 – Adhésion au projet de création d'une cuisine centrale territoriale et de sa légumerie

Depuis 2017, la CCPC porte un projet de cuisine centrale territoriale associée à une légumerie, voté le 11 septembre 2024 par 47 voix pour et 1 abstention. Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'alimentation locale, le lien avec le monde agricole et la souveraineté alimentaire.

Objectifs affichés :

- Produire jusqu'à 7 500 repas/jour à base de produits locaux et de saison.
- Soutenir l'agriculture locale via une légumerie intégrée.
- Garantir une qualité alimentaire élevée et un coût stable pour les communes.
- Favoriser une gestion en régie pour préserver l'autonomie alimentaire.

Interrogations et réserves du Conseil de Bachy :

- Flou sur le modèle économique : pas de business plan, peu de données chiffrées sur les besoins agricoles, la logistique ou les coûts cachés (dépollution, voiries).
- Investissement lourd : 17 M€ TTC hors frais annexes non intégrés (AGFA).
- Effet limité : un bénéfice direct pour peu d'acteurs (env. 80 personnes), alors que d'autres projets (mobilité, services) toucheraient un public plus large.
- Calendrier précipité : projet relancé en fin de mandat, sans débat suffisant.
- Sortie difficile : retrait du dispositif quasi irrévocable.
- Gestion non tranchée : régie préconisée mais avec lourdeurs de gestion.
- Sélection des producteurs : pas de règles établies en cas de surproduction.

Malgré ces réserves, le conseil municipal reconnaît les intentions positives du projet (qualité, relocalisation alimentaire, retissage du lien avec les agriculteurs), tout en appelant à plus de transparence, de concertation et de rigueur financière.

Décision du conseil : 11 voix pour, 2 abstentions et 5 voix contre

2 - Décision budgétaire modificative

Au chapitre 14 des dépenses de fonctionnement, une hausse de 340 € des attributions de compensation à la CCPC est nécessaire, liée à la prise en charge de nouvelles compétences (éclairage public, médiathèques). La dotation passe ainsi de 1 660 € à 2 000 €. Cet ajustement sera compensé par un prélèvement sur le compte 624 (transports/piscine) du chapitre 011, rendu excédentaire car il y a eu moins de séances de piscine.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

3 - Modification du rythme de travail pour les services administratifs

Depuis la délibération de 2022, relative à l'organisation du temps de travail du personnel administratif, les pratiques sur le terrain ont évolué. À l'origine, le cycle hebdomadaire prévoyait :

- un travail sur 4,5 ou 5 jours pour les postes compris entre 29 et 35 h
- un travail sur 4 jours pour les postes entre 17,5 et 28 h

Cependant, certains agents sont aujourd'hui amenés à travailler jusqu'à 6 jours par semaine. Afin d'adapter le cadre réglementaire aux pratiques actuelles, il est désormais proposé d'étendre les possibilités de cycle hebdomadaire à 4,5, 5 ou 6 jours.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

4 – Modification du tableau des effectifs

Lors de sa réunion du 28 mars 2025, la commission personnelle a validé la création de 3 postes au tableau des effectifs :

- le passage d'un agent chargé de l'entretien (salle des fêtes, foyer rural) de 20/35ème à 25/35ème
- la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20/35ème) pour un agent périscolaire avec 10 contrats depuis 2018
- la création d'un autre poste d'adjoint technique à 17,5/35ème, justifiée par 9 contrats successifs.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

5 – Dénomination de voirie

Partenord a récemment aménagé un lotissement de 10 logements dans l'ancien jardin du presbytère. Afin d'assurer un acheminement optimal du courrier, il est nécessaire de nommer la nouvelle voirie. M. le Maire propose de la baptiser « allée du Presbytère », en référence à l'histoire du lieu.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

6 - Demande de subvention des Amendes de Police 2025

La commune est éligible au fonds 2025 des amendes de police, selon les critères fixés par le Département du Nord. Monsieur le Maire propose de présenter un projet de prolongement et mise aux normes d'accessibilité d'un trottoir sur la RD955 (du n°1244 au 1340), en direction de l'arrêt de bus « Hôtel » (environ 120 m).

Le coût estimé s'élève à 55 920 € HT, avec une demande de subvention à hauteur de 27 960 € (50 %), sur la base du chiffrage réalisé par le service ingénierie de la CCPC.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

7 - Rentrée scolaire 2025

La commission périscolaire s'est réunie le 11 juin pour définir les nouveaux tarifs applicables à la rentrée scolaire. Les propositions, présentées en séance, sont détaillées dans la circulaire de rentrée, jointe aux Nouvelles brèves.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

8 - Fixation des tarifs pour Bellewaerde

M. le Maire propose de maintenir les tarifs appliqués en 2024 à savoir :

- 27 € pour les collégiens domiciliés à Bachy
- 39 € pour les lycéens et adultes de la commune
- 21 € pour les enfants de moins de 4 ans résidant hors commune
- 40 € pour les jeunes extérieurs de 4 à 15 ans
- 47 € pour les personnes extérieures de plus de 16 ans

La commission « Fêtes et cérémonies » n'a pas pu être réunie en amont, en raison de réponses tardives des prestataires à notre cahier des charges. Pour rappel, l'excursion est offerte à tous les enfants de moins de 11 ans domiciliés à Bachy à la date de la sortie.

Décision du conseil : 16 voix pour et 2 abstentions

9 - Approbation règlement intérieur des agents

Le Règlement Intérieur, voté fin 2024, a été retiré début 2025 pour non-conformité sur les absences liées au décès d'un enfant d'agent. Après modifications, il a reçu un nouvel avis favorable en mai 2025 et est à nouveau soumis au Conseil Municipal pour vote.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

10 - Fixation du nombre d'autorisation de stationnement taxi sur le territoire

Pour qu'un taxi puisse s'installer à Bachy, une place de stationnement doit être créée par délibération. Un chauffeur résident à Bachy, inscrit en préfecture, en a fait la demande. Monsieur le Maire propose d'accorder cette autorisation, qui sera supprimée en cas de départ hors commune.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

11 - Proposition modification zonage PLU

La parcelle 857 (586 m²) est partagée entre deux zones : UG (constructible) avec une maison, et A (agricole, non constructible), ce qui empêche toute extension de l'habitation actuelle. Monsieur le Maire propose de reclasser la totalité de la parcelle en zone UG, permettant une emprise au sol de 140 m². Si le Conseil l'accepte, cette modification sera soumise à la révision du PLUi par la CCPC, après consultation de la commission urbanisme pour d'autres évolutions possibles.

Décision du conseil : la commission urbanisme n'ayant été réunie, la délibération est ajournée.

12 - Nomination d'un coordonnateur pour assurer le recensement de la population

En 2026, l'INSEE organisera le recensement de la population à Bachy du 15 janvier au 14 février. Un appel à candidatures sera lancé pour recruter au moins trois agents recenseurs (300 logements maximum par agent). Un coordonnateur communal, chargé de gérer l'enquête, doit être nommé pour environ 11 jours de travail. M. le Maire propose de confier cette mission à Mme Anne-Caroline Deffontaines, agent comptable de la mairie.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

INFORMATIONS PRATIQUES

Gestion sanitaire des vagues de chaleur

Face à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, les autorités sanitaires renforcent leur vigilance pour l'été 2025. Le Plan national canicule est activé dès juin, avec une **attention particulière portée aux personnes âgées, isolées ou vulnérables**. Les gestes à adopter :

- Boire régulièrement de l'eau, même sans soif
- Éviter les sorties et efforts aux heures chaudes
- Se rafraîchir plusieurs fois par jour
- Fermer les volets le jour, aérer la nuit
- Prendre des nouvelles des proches et voisins isolés

Des lieux frais (salles communales, bibliothèques…) sont accessibles dans de nombreuses communes. En cas de besoin, un numéro gratuit est à votre disposition :
📞 0 800 06 66 66 (Canicule Info Service)
Soyons solidaires et vigilants pour un été en toute sécurité.

Formation "Geste Qui Sauvent"

Les inscriptions pour la formation aux gestes qui sauvent **restent ouvertes en mairie**. Cette formation pratique et accessible aux plus de 10 ans vous permettra d'acquérir les compétences indispensables pour intervenir rapidement en cas d'urgence et potentiellement sauver des vies.

Recrutement d'agents recenseurs

La commune lance un **recrutement d'agents recenseurs** pour la campagne de recensement 2026, qui se déroulera du 15 janvier au 14 février. Ces agents seront chargés de collecter les informations auprès des habitants.

Pause estivale des soirées jeux

Festy Bachy fait une pause estivale pour ses soirées jeux. Nous vous retrouvons le **2ème vendredi de septembre** pour reprendre nos rendez-vous ludiques mensuels.

Mission secrète d'Henriette

Partez sur les traces d'Henriette Hanotte lors du jeu grandeur nature « La mission secrète d'Henriette », les dimanches 6 juillet, 10 août et 19 octobre ! Au programme : une randonnée de 6,5 km entre Rumes et Bachy, semée d'embûches. Vous devrez relever 11 épreuves variées : déchiffrer des codes, retrouver des mots cachés, construire des mots de passe, résoudre des énigmes… Toute la mission repose sur vous. Inscriptions sur **demarches.pevelecarembault.fr**, rubrique Tourisme.

Fermetures estivales

L'**agence postale** sera fermée du 4 au 23 août 2025 ; la **mairie** le samedi 9 août ainsi que du 15 au 23 août, et la **benne à déchets verts** ne sera pas disponible les samedis 9 et 16 août.

Cet été aux Evidences

La cantine restera ouverte chaque vendredi jusqu'au **18 juillet inclus**. Les menus à venir sont affichés sur le nouveau panneau installé sur la façade. Le café associatif sera également ouvert jusqu'à cette date et proposera de nouvelles activités dès septembre.

AGENDA

Vendredi 4 juillet
Fête du CMJ
Foyer rural - 18h

Samedis 5, 12, 19 et 26 juillet
Bennes à déchets verts
Devant les ateliers municipaux - 9h à 12h

Lundi 7 juillet
Début du centre aéré
Ecole Jacques Brel

Dimanche 13 juillet
Festivités pour la Fête Nationale
Stade - dès 19h30

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.